

Les papiers royaux

Autor(en): **Valensol**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 49

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voici une page empruntée à l'*Almanach Hachette*, et que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt.

OBSERVATIONS POPULAIRES.

A côté des observations scientifiques, une multitude d'indications populaires viennent des marins, des bergers, de ceux qui, vivant en plein air, observent la nature à toutes les heures du jour et de la nuit. Ces remarques s'appliquent aux vents qui soufflent, aux nuages qui passent, à la lune, au soleil, à la rosée et aux animaux chez qui l'instinct et la sensibilité déterminent des mouvements intéressants à observer.

Les nuages, amas de vapeur d'eau condensée dans l'atmosphère, sont intimement liés aux changements de température.

Une convention internationale les a classés dans l'ordre suivant : 1° *cirrus* ; 2° *cumulus* ; 3° *stratus* ; 4° *nimbus*.

Quand ils sont petits, épars dans le ciel, semblables à de légers flocons de laine ou à des plumes qui volent (*cirrus*), ils sont souvent formés par des particules de glace et amènent un changement de temps. Ces nuages sont très élevés (8000 mètres).

Quand les nuages s'amoncellent en montagne ou prennent des formes de rochers superposés (*cumulus*), quand ils deviennent plus nombreux, le soir, il faut s'attendre à la pluie ou à des orages.

Quand les couches de nuages limitées par des lignes horizontales (*stratus*), qu'on voit ordinairement au lever ou au coucher du soleil, suivent des directions opposées, on peut s'attendre au changement de temps.

Quand les nuages sont bas, de couleur grise, sans forme caractéristique (*nimbus*), ils se résolvent assez souvent en pluie ou en neige.

Les nuages aux contours saillants et détachés annoncent de la pluie, tandis que les nuages aux contours indécis sont des signes de beau temps.

Les nuages venant du midi et changeant souvent de direction présagent la pluie.

Les brouillards, se formant dans l'atmosphère chaque fois que la vapeur d'eau y arrive à une température supérieure à celle de l'air ambiant, sont de la même nature que les nuages. S'ils persistent sur les montagnes, s'étendent et s'abaissent, ils présagent une pluie prochaine. S'ils montent et se dissipent, ils indiquent le beau temps.

Les brouillards abondants, au nord et au nord-est, annoncent le beau temps ; la pluie, s'ils dominent au sud et au sud-est.

La pluie. — S'il pleut après un temps clair de 4 à 9 heures du matin, le soleil luit généralement avant midi ; si la pluie commence à tomber par un temps

sombre, dans la soirée, elle recommencera le lendemain.

La rosée. — S'il ne se produit pas de rosée après une nuit claire, la pluie est imminente.

La rosée qui se forme après le coucher du soleil présage le beau temps.

Si la rosée se forme par un temps qui est sombre, elle indique la pluie.

La lune. — Astre du mystère et de la superstition, on lui attribue des influences météorologiques qu'elle n'a jamais eues. Les progrès des observations rigoureuses montrent que la nouvelle lune elle-même donne des résultats absolument discordants, au point qu'on trouve autant de faits positifs que de faits négatifs. On attribue au maréchal Bugeaud une règle qui permettrait de prédire le temps d'après les caractères météorologiques présentés par certains jours de la lunaison. M. Renou, de l'Observatoire du parc St-Maur, qui a beaucoup fréquenté le maréchal en Algérie, affirme que, loin d'avoir jamais été en possession d'aucune règle de ce genre, celui-ci exprimait souvent le regret que la science fût impuissante à déterminer le temps à venir. Au sujet de la règle elle-même, ce savant météorologiste a vérifié, d'après un siècle d'observations, qu'elle n'a aucun fondement. Il en est de même de la règle relative à la St-Médard.

La lune environnée d'un halo, c'est-à-dire de cercles colorés concentriques qui l'entourent immédiatement, indique souvent un changement de temps. Le halo est produit par la présence, dans les hautes régions de l'atmosphère, de gouttelettes d'eau. Si les cercles lumineux deviennent de plus en plus petits et prennent une teinte blanchâtre, la pluie est probable. Si, au contraire, leurs diamètres augmentent ainsi que la transparence, c'est un signe que les gouttes d'eau se dissolvent dans l'atmosphère : la pluie n'est pas à craindre.

Un autre phénomène optique est la présence, autour du soleil ou de la lune, d'un grand cercle blanchâtre ; quelquefois on en voit deux, de 22 et de 44 degrés d'angle, ce sont les *parhélies* autour du soleil, ou *parasélènes* autour de la lune ; ils sont produits par les jeux de la lumière dans des aiguilles de glace flottant à de grandes hauteurs ; leur présence est ordinairement signe de pluie, de neige.

Les cornes de la lune, claires et bien dessinées, annoncent le beau temps ; mal dessinées, elles indiquent le mauvais temps.

Le soleil. — Si le soleil se lève ou se couche dans un ciel pur, le beau temps est probable ; des nuages l'entourent, signe de pluie.

Les nuages jaunâtres indiquent la tempête ; les nuages rouges, des vents violents.

Quand le soleil, au matin, est légèrement embrumé, on peut s'attendre à une belle journée.

La pâleur du soleil est un signe de pluie.

Les poupons royaux.

Les dépêches de St-Petersbourg, en nous donnant le récit de la cérémonie du baptême de la grande-duchesse Olga, fille du Tsar, ont ajouté ce détail :

« La Tsarine n'a point voulu confier son enfant à une nourrice ; c'est elle-même qui l'allaita. »

Ce n'est guère la mode de laisser les héritiers de trônes pendus au sein de leurs mères. L'étiquette guette ces jeunes dauphins dès le berceau. Ils ont à souffrir, aussitôt qu'ils viennent au monde, des traditions du cérémonial.

S'il vous plaisait de lire à ce sujet les rapports faits par les historiographes officiels à la naissance des enfants des rois de France, vous vous trouveriez, à coup sûr, plongés dans une stupéfaction profonde. Dans la règle, ces enfants étaient tout de suite confiés à une « teneuse », à une « promeneuse », à une « remueuse » et à une « nourrice ». S'il s'agissait de l'héritier du trône, il avait une maison complète qui, jusqu'à ce qu'il eût atteint sa septième année, était ainsi composée : une gouvernante, une sous-gouvernante, une berceuse, une première femme de chambre, deux valets de chambre, deux garçons de chambre, dix autres femmes de chambre, une blanchisseuse, une femme de cuisine. Il y avait aussi un médecin et un précepteur. Le dauphin avait encore un écuyer, un confesseur, un lecteur, et six gentilshommes, portant le nom de « menins », étaient spécialement attachés à sa personne.

Toutefois, il y eut une reine de France qui tint à nourrir son enfant de son lait. C'est Blanche de Castille. Elle se montra même fort jalouse de ses droits de nourrice.

« La reine Blanche, dit un chroniqueur du temps, ne pouvait souffrir que son enfant suçât d'autre lait que le sien. Or, un jour qu'elle avait un accès de fièvre, une dame de qualité, qui, pour faire la cour à la souveraine, nourrissait également son rejeton, vit le petit Louis pleurer de faim. Elle lui offrit le sein. Au sortir de son accès, la reine se fit apporter l'enfant et voulut qu'il prit sa nourriture ; mais le petit s'y refusa, et sa mère, fort émue, en demanda la cause. Quand elle sut ce qui s'était passé, elle entra en grande fureur, et cela causa un étonnement général, car la reine se montrait habituellement très douce. « Que celle qui a donné du lait à mon enfant » ne paraisse plus en ma présence ! dit-elle, « je ne puis endurer qu'une autre femme me » dispute la qualité de mère ! » Et la nourrice improvisée fut brutalement chassée de la cour. »

La reine Blanche était un peu entière dans ses sentiments maternels. Elle avait sans doute raison, mais elle ne trouva pas d'imitatrices dans celles qui lui succédèrent comme souveraines. Et, au seizième siècle, la reine Marguerite citait comme un fait surprenant, dans ses Mémoires, l'exemple de la comtesse Lalaing de Flandre qui, dans un repas, « étant parée, toute couverte de pierreries et en pourpoint de toile d'argent brodée en or, avec

de gros boutons de diamants », se fit apporter à table « son fils emmailloté aussi magnifiquement qu'elle était vêtue, pour lui donner à têter ».

« Cela eût été tenu incivilité à quelque autre, dit la reine Marguerite; mais elle le faisait avec tant de grâce et de naïveté qu'elle en recut autant de louanges que la compagnie de plaisir ».

De nos jours, la naissance d'un enfant royal est encore, en certains pays, entourée de la pompe de l'antique cérémonial. L'Espagne, pour sa part, a gardé entièrement les usages de jadis. On le vit à la naissance du petit roi actuel.

Après sa venue au monde, le nouveau-né fut déposé sur un coussin dans un plateau d'argent, et la « camerera-mayor », — la première des dames d'honneur — ayant à côté d'elle le Président du Conseil des Ministres, présenta l'héritier de la couronne aux personnes présentes. Parmi ces personnes, se trouvaient les hauts fonctionnaires du gouvernement. Tous passèrent devant le plateau sur lequel l'enfant royal était exhibé comme un poulet froid et s'inclinèrent tour à tour aussi profondément que possible. C'était encore bien heureux qu'on n'eût pas forcé le pauvre petit à prononcer un discours d'avènement!

En Russie, les choses vont plus simplement. La Tsarine précédente, qui était une femme très modeste, une mère modèle, voulut que ses fils fussent élevés simplement, bourgeoisement. Elle y a gagné d'en faire de véritables hommes et non des princes à l'esprit faussé, pleins d'orgueil, ignorants de la vie, s'imaginant qu'ils sont autrement bâtis que les autres.

La nouvelle Tsarine semble vouloir imiter comme mère la femme d'Alexandre III. Elle a banni du berceau de son enfant toutes les règles de la fastueuse et sottise étiquette d'autrefois. Elle ne veut voir en elle que sa fille et non la grande-duchesse.

Tant mieux pour l'enfant! Elle n'aura pas ainsi cette vie si triste qu'on fait aux pouspons royaux. A l'âge où les autres petits jouent, courent, vagabondent, ils ne peuvent sortir qu'accompagnés d'une armée de serviteurs.

Défense à Sa Majesté Bébé de s'amuser! C'est qu'il faut de très bonne heure faire son apprentissage de souverain, et quand on est héritier du trône, pas de parties de billes, ni de courses de cerceaux!

En Allemagne, c'est pis encore. Dès le berceau, les enfants de l'Empereur sont des soldats. On les emmailloterait presque dans un uniforme de cuirassier. A cinq ans, ils doivent savoir faire l'exercice comme un vieux sergent. Quand les officiers passent devant ces mioches déguisés en soldats, ils saluent militairement.

L'un d'eux fut un jour mis d'office à la retraite pour s'être contenté de leur donner le salut civil.

Alexandre III, — surtout quand il était chez son beau-père, à Copenhague, — laissait toute liberté à ses enfants. « Amusez-vous comme les petits des autres! » leur disait-il. Un jour, on lui ramena l'un d'eux, — c'est le Tsar actuel, — avec un œil poché, la figure égratignée, les vêtements déchirés. — « Qui t'a mis dans cet état? » leur demanda-t-il. — « Un petit vagabond avec lequel je jouais. » — « Et pourquoi? » — « Parce que lui avais

pris une pomme. » — « Ah! c'est comme ça! dit le Tsar. Tu crois, parce que tu es le fils de l'empereur de Russie, que tu as le droit de voler des pommes? Eh bien! mon ami, tu n'as reçu que la correction que tu méritais, et quand je verrai ton petit vagabond, je le féliciterai de ne pas s'être laissé prendre son bien, même par l'héritier du Tsar! »

(Le Petit Parisien).

VALENSOL.

Un pari de soiffeurs.

Ceci se passait à ***; il y a une quinzaine d'années déjà.

Quelques individus de la localité, appartenant à cette catégorie de citoyens qui ont le gosier fortement incliné et constamment à sec, devisaient près du port, tout en fumant leurs pipes.

— L'est portant fotteint, dit l'un d'eux, qu'eintre lé quatre, on n'aussé pas pi dè quie allà baire on verro! qu'eint dîtès-vo?

— Ma fâi, oï, ka yé n'a sâi dé la met-sance! dit un autre.

— Tai! dit un troisième, vouaiquie l'assesseu; té, que t'as bouna pliatena, sâ-tou pâ l'âi demanda à eimprontâ qu'ie; ne vâo pâ té refusâ, te l'âi deré que t'âodrè l'âi fèrè quoqu'ie dzornâ po cein!

— T'as ma fâi résou.

Puis accostant l'assesseur:

— Bondzo, l'onellio Djan; voudre vo demanda dé mé fèrè on servico, mé prêtâ dou francs; yâodri affanâ cein ein al-lein onna dzornâ vo portâ lo fémé à vou-tra vegne.

— Ma fâi na, ne vu pâ te lé prêtâ, kâ su sù que, pas petou dein ta fatta, vo z'âodri ti dé beinda lé rupâ pé lo cabaret et cein ne vaut rein de bairè dinsé dévânt midzo!

— Oh bin, vo n'êtes pâ compliéseint. Vouaiquie Monsu lo menistre que vint dè stu côté et vu bin fremâ que me lé refuso pâ, li!

— Jamé dé la via! crâi-tou que lo menistrè ne satse pas que se te vâ l'âi eimprontâ, n'est pâ po lo pliaci à la tièce d'épargne, mâ bin po allâ à la pinta; d'ail-leu, te n'ousérâi jamé lé l'âi demanda!

— Eh bin! assesseu, volliâi-vo frema avoué mé que vé l'âi eimprontâ onna pice et que la mé baillè?

— Bin se te vâo, 'et se la té baillè, té bailléri assebin lé dou francs que te m'as demanda!

— Hardi! daccou, totsi la man!

Et notre citoyen de prendre les devants pour aller accoster le pasteur.

Disons tout de suite que ce vénérable ecclésiastique était très estimé et très populaire dans sa paroisse; son amabilité, son caractère à la fois simple et affable, mettaient tout de suite les gens à leur aise.

— Bonjour, Monsieur le ministre, lui fit notre individu en l'abordant. Oserais-je vousprier de me faire un service?

— Si je puis, je le veux bien. En quoi consiste-t-il?

— Eh bien! Monsieur le pasteur, je viens de parier deux francs avec M. l'assesseur qui est là-bas, que je vous demanderais à emprunter cinq francs et que vous ne me les refuseriez pas. L'assesseur parti, je viendrai vous les rendre immédiatement.

Le pasteur, en riant, tira son portemonnaie, en sortit un écu qu'il remit à notre compagnon en lui disant: « Puisqu'il s'agit de te faire gagner un pari, tiens, et tu n'a pas besoin de me le rendre. »

Notre homme tout joyeux et après force remerciements, s'empressa d'aller communiquer aux autres le résultat de sa démarche.

— Vo z'ai perdu, assesseur, vouaiquie la pice et vo mé dâité onco dou francs!

— Té râodzai-te pas! Eh bin tai; mâ n'aré jamé cru que t'ausse atant l'dé toutpet avoué lo menistre et que stusse aussé prêtâ de l'ardzein à n'on coo coumeint té!

— Mé lé z'a pas prêtâ, me lé z'a bailli. Vo sèdè, assesseu, lo menistre cognâi prâo son monde et sâ bin mi avoué quoui l'a affèrè que tote voutra Justice dé Pé!

L'assesseur tourna les talons. Quant à nos compagnons, ils s'empressèrent d'entrer au café voisin où ils eurent bientôt poli les deux francs de l'assesseur et l'écu du pasteur.

C. T.

Lè dou razârès.

Quand vo passâ dévânt tsi on razârè qu'a on appreintî ao bin on ovrâi, cliâo valottets sont adé pegni et pomadâ ao tot fin po fèrè à vairè que sont d'attaque po astiquâ onna tignasse; kâ vo sèdè que lè razârès ne font pas rein què dè racliâ la frimousse; copont lè cheveux, frottont la tète, po fèrè parti lè molans, l'einmottont la barba quand l'est trào granta, et recoquelliont lè bets dè la mourtache ai galés lurons.

Dein la capitala dè noutron distrit, l'âi a dou razârès dein la méma tserrâire que sont on bocon dzalâo l'on su l'autro et que sont quasu vesins, mâ que ne sè pipont pas lo mot. N'ont ni appreintî, ni ovrâi, po cein que pâovont fèrè tot l'o-ovradzo, et po atteri lè pratiquès y'ein a ion qu'a adé sè cheveux tant bin einvouâ qu'on derâi la tète dè ion dè cliâo fignolets dè vela, que sont tant orgolliâo, tandi que l'autro a sa tignasse tota pè quiettès, et copâie ein égras et ein ein-cotses, que cein n'a diéro lo fi po on hommo dè son meti.

Mâ tsacon a se n'idée. On dzo que n'é-trandzi dâo défrou avâi fauta dè razâ, ye va tsi cé qu'étâi mau pegni et l'âi fâ:

— Coumeint cein va-te que voutron collègue sèyè dinsé tant bin astiquâ,